

NOM DU DOSSIER : 6926614 Canada inc.
Liste des pièces

Pièces

- 1.2 Copie de l'ordonnance rendue le 6 novembre 2013;
- 1.4 Copie du rapport préliminaire du syndic;
- 2.1 Copie du procès-verbal de la première (1^{re}) assemblée des créanciers;
- 3.2 Copie du cahier d'information;
- 3.6 Copie du registre des visiteurs;
- 4.1 Copie du registre des soumissions;
- 4.3 Copie de l'offre de Corporate Assets inc.;
- 4.4 Copie de l'offre du Groupe Crête, Division Riopel inc. et Scierie Rivest inc. et copie du courriel de M. Claude Laroche;
- 4.5 Copie de l'offre de 9308-3517 Québec inc. et de ses annexes;
- 5.2 Copie d'un extrait du procès-verbal de l'assemblée des inspecteurs du 2 octobre 2014;
- 5.3 Copie de la lettre du syndic transmise le 3 octobre 2014 au Groupe Crête, Division Riopel inc. et Scierie Rivest inc. ainsi que 9308-3517 Québec inc.;
- 5.4 Copie de la lettre d'acceptation complémentaire du syndic transmise le 3 octobre 2014 au Groupe Crête, Division Riopel inc. et Scierie Rivest inc.;
- 5.5 Copie de la lettre d'acceptation complémentaire du syndic transmise le 3 octobre 2014 à 9308-3517 Québec inc.;
- 5.6 Copie du communiqué de presse émis le 20 octobre 2014;
- 5.7 Copie de la lettre de M. le ministre Laurent Lessard, adressée à 9308-3517 Québec inc., datée du 10 novembre 2014;

- 5.8 Copie de la lettre de M. le ministre Laurent Lessard, adressée à 9308-3517 Québec inc., datée du 4 février 2015;
- 5.9 Copie de la lettre de M. le ministre Laurent Lessard, adressée à 9308-3517 Québec inc., datée du 5 mars 2015;
- 5.10 Copie de la lettre de M. le ministre Laurent Lessard, adressée à 9308-3517 Québec inc., datée du 30 avril 2015;
- 5.11 Copie du courriel de Investissement Québec, du 17 juin 2015;
- 5.12 Copie de la lettre de la directrice du Cabinet de M. le ministre Laurent Lessard, datée du 28 octobre 2015;
- 5.13 Copie d'un courriel reçu le 24 décembre 2015;
- 5.15 Copie de lettre de M. le ministre Laurent Lessard, adressée à 9308-3517 Québec inc., confirmant l'octroi des garanties d'approvisionnements;
- 6.2 Copie du sommaire de l'évaluation faite par LG Valuation;
- 6.3 Copie du projet d'acte de vente préparé par Me Pierre Sasseville;
- 7.1.1.1 Copie de la réclamation de la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints;
- 7.1.1.2 Copie de la réclamation de la Commission Scolaire des Samares;
- 7.1.2 Copie de l'estimation des frais de conservation;
- 7.1.3 Copie de la réclamation de Ernst & Young et McCarthy Tétrault;
- 7.1.4 Copie de la réclamation garantie de l'Agence du Revenu du Québec, datée du 6 août 2014, copie de la lettre du syndic adressée à l'Agence du Revenu du Québec, datée du 9 septembre 2014, et copie de la réponse de Me Christian Boutin, reçue le 2 décembre 2014;
- 7.1.5 Copie de la réclamation d'Hydro-Québec et copie de l'ordonnance rendue le 27 juin 2014;
- 7.2.1.1 Copie de la réclamation de biens de l'Agence du Revenu du Canada;

- 7.2.1.2 Copie de la réclamation de biens de l'Agence du Revenu du Québec;
- 7.2.3 Copie de la réclamation de Blumer Lapointe Tull et Associés Syndics inc.;
- 7.2.4 Copie de la réclamation de Raymond Chabot inc. et copie du jugement rendu le 16 octobre 2013;
- 7.2.5 Copie de la réclamation amendée de la C.S.S.T. et copie de l'inscription de son hypothèque;
- 7.2.6 Copie de la réclamation, copie de l'avis de rejet partiel de la réclamation de Christopher Belaoussoff et copie du jugement du 3 août 2015;
- 7.2.7 Copie de la preuve de réclamation de Transport L'Épiphanie inc. et copie de l'avis de rejet émis par le syndic ;
- 7.2.8 Copie de l'avis transmis par le syndic à Serge Dominique, le 25 septembre 2014;
- 7.2.9 Copie de l'hypothèque d'Hydro-Québec inscrite au RDPRM, copie de l'hypothèque d'Hydro-Québec inscrite au Registre Foncier, copie de la réclamation d'Hydro-Québec, copie de l'ordonnance du 27 juin 2014 et copie de la lettre du syndic du 9 septembre 2014;
- 7.2.10 Copie de l'hypothèque de l'Agence du Revenu du Québec inscrite au RDPRM, copie de la lettre du ministre et copie de la lettre de Me Christian Boutin du 21 novembre 2014;
- 7.2.11 Copie de la publication au Registre des Droits Personnels et Réels Mobiliers (RDPRM) et de l'avis du syndic;
- 7.3 Copie d'un courriel de Me Walt Schaefer.